



# CCOAIB

## Conseil de Concertation des Organisations d'Appui aux Initiatives de Base

Personnalité juridique : A.M. n° 103/11 du 07/09/2004  
B.P.1993 KIGALI – RWANDA ; Tél. mobile (+250) (0) 788302065  
Kigali, International Airport Road KN 5<sup>RD</sup>, Building №18  
E- mail : [ccoaib29@rwanda1.rw](mailto:ccoaib29@rwanda1.rw) ; Site Internet : [www.ccoaib.rw](http://www.ccoaib.rw)

### TERMES DE REFERENCES POUR LA PRODUCTION ET DIFFUSION EN DIRECTE D'UN DÉBAT COMMUNAUTAIRE, DANS LE DISTRICT DE MUHANGA, SECTEUR RUGENDABARI

#### I. Présentation du CCOAIB

Le CCOAIB est un collectif des organisations de la société civile de droit rwandais œuvrant dans le développement créé en 1987 et dispose d'une personnalité juridique publiée sous l'Arrêté Ministériel n°103/11 du 07/09/2004. Il est composé de 38 organisations qui mènent leurs actions sur tout le territoire national et interviennent dans divers domaines de développement.

L'un des objectifs du CCOAIB est de faire le suivi au niveau national du processus de décentralisation en vue d'influencer les politiques publiques plus particulièrement celles liées à la gouvernance et à l'agriculture. L'influence des politiques publiques se fait à travers les actions de plaidoyer s'appuyant sur des faits mis en évidence par des recherches. C'est dans cet esprit que le CCOAIB a mené plusieurs actions de plaidoyer notamment sur la fourniture des services à la population par les instances décentralisées ; la participation citoyenne dans la gestion du processus des contrats de performance Imihigo ; le budget public sensible au genre ; la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Vulgarisation agricole, etc.

#### II. Contexte

Les Imihigo, lancés le 4 avril 2006, s'inscrivent dans le cadre des politiques de décentralisation mis en place au Rwanda depuis mai 2000. Ces derniers représentent des mécanismes parmi bien d'autres permettant de renforcer la participation de la population dans le processus de planification, mise en œuvre et suivi-évaluation des politiques locales au niveau des districts, secteurs, cellules, villages et ménages. Les Imihigo ont été établis pour véhiculer les actions prioritaires découlant des besoins de la population en concordance avec celles nationales et cela avec l'objectif final de contribuer significativement à l'amélioration des conditions de vie.

Le CCOAIB étant que l'une des organisations à l'avant-garde de la participation citoyenne dans le processus des Imihigo, travaille depuis l'an 2016 avec le district de Muhanga enfin de plus engager la population ainsi que la société civile pour une meilleure élaboration, mise en œuvre et suivie évaluation des Imihigo.

Pour atteindre le plus grand nombre de citoyens, l'émission radio s'est avéré l'un des plus efficaces voies. Presque la totalité de la population du district de Muhanga possèdent un poste radio et d'autres

en ont un dans leur téléphones mobile. De plus, non seulement les citoyens peuvent être atteints facilement mais aussi l'émission radio est un moyen efficace pour recevoir les idées de la population à travers les appels téléphoniques ou envoi des messages.

### **III. Objectif de l'émission radio**

Dissémination des Imihigo 2017/2018 du district de Muhanga et feedback à la population dudit district.

### **IV. Travail demandé au consultant**

- Production et Diffusion en direct d'un débat communautaire de 90 minutes sur toute l'étendue district de Muhanga (1 fois).
- Après la diffusion du débat communautaire, le consultant fournira au CCOAIB l'entièreté du débat (non édité, monté) tel que diffusée, sur un support Compact Disc. (CD)

### **V. Limite du travail**

Le travail de Production et diffusion en directe du débat communautaire, doit se faire en Novembre 2017 et s'étendra sur une période de 2 jours calendrier. La diffusion doit couvrir tout l'étendue du district de Muhanga.

### **VI. Eléments de l'offre**

L'offre du consultant devra comporter les éléments suivants :

1. Une lettre de motivation adressée au Secrétaire Exécutif du CCOAIB ;
2. Un curriculum vitae détaillé ;
3. Des documents justifiant l'expérience dans le domaine de radio diffusion en matière de participation citoyenne et bonne gouvernance ;
4. Une offre technique qui montre la compréhension du sujet à traiter ;
5. Une offre financière mettant en relation les activités et le budget.

### **VII. Profil du consultant**

- Avoir au moins une expérience de 5 ans en matière de Radio diffusion dans le domaine de participation citoyenne et bonne gouvernance.
- Maitriser le contexte socio-économique et politique du Rwanda ;
- Etre disponible pendant toute la durée du travail.

### **VIII. Rapportage**

- Le consultant présentera, 2 jours calendrier après l'activité, un rapport sur l'activité, en Français ou en Anglais.



## IX. Modalités de paiement

- Les honoraires et modalités de paiement seront négociés entre les contractants sur base de l'offre financière du consultant.

## X. Dépôt des offres

Les personnes ou institutions intéressées par cet appel d'offre sont priées de déposer leurs offres technique et financière en 1 document original et 2 copies pour chaque offre, sous deux enveloppes séparées avec mention offre technique ou financière. Les 2 enveloppes doivent être à leur tour mises dans une enveloppe grand format avec mention « **Diffusion en directe d'un débat communautaire, dans le district de Muhanga** ». Le dossier sera adressé au Secrétaire Exécutif du CCOAIB. L'adresse de l'expéditeur au verso de l'enveloppe est strictement interdite.

Les dossiers d'offres seront déposés au siège du CCOAIB sis à Remera, Boulevard de l'Umuganda au plus tard le 8/11/2017 à 12h00'.

Kigali, le 01 Novembre 2017.



**NGENDANDUMWE Jean Claude**  
Secrétaire Exécutif du CCOAIB.